

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
	15.02.2015	15:26		DFS	
	Annule et remplace				

Auteur(s): Groupe UDC		Lié à: ad 14.032
Titre: Amendement au projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement de 37.000.000 francs permettant un cautionnement simple pour l'Hôpital neuchâtelois nécessaire à ses investissements		
Contenu: Article premier Le Conseil d'Etat est autorisé à donner le cautionnement simple de l'Etat, <u>après validation de la commission de santé au cas par cas</u> , à concurrence de 37.000.000 francs... suite inchangée		
Motivation (facultatif): 		

